



DATE LIMITE D'ENVOI DU MÉMOIRE PROFESSIONNEL :

MARDI 22 FÉVRIER 2022 à 17 h 00

Page de garde à utiliser obligatoirement

| | | | |
|--------------------|----------------------|---------------------|----------------------|
| Nom de naissance : | <input type="text"/> | Nom marital : | <input type="text"/> |
| Prénom : | <input type="text"/> | Date de naissance : | <input type="text"/> |

Choix du candidat ⁽¹⁾ :

- Analyse de séance dans le cadre du tutorat
 Animation d'une action de formation professionnelle, pédagogique ou éducative

(1) Cocher la case correspondante

Épreuve d'admission : Le mémoire professionnel devra être dactylographié :

- police Arial 11
- interligne 1,5
- sur papier de format 21*29,7
- marges droite et gauche 2,5 cm,
- bord en-tête et pied de page 1,25 cm.

La version électronique du mémoire professionnel sous la forme d'**un SEUL fichier en format .pdf** devra être envoyée, **au plus tard le mardi 22 février 2022 à 17 h**, à l'adresse courriel suivante :

- pour les candidats exerçant dans l'académie de l'Ain : ce.ia01-ien-adj@ac-lyon.fr
- pour les candidats exerçant dans l'académie de la Loire : ce.ia42-diper1@ac-lyon.fr
- pour les candidats exerçant dans l'académie du Rhône : ce.ia69-dpe4-concours@ac-lyon.fr

en précisant en objet "**Mémoire - CAFIPEMF - Nom de naissance/nom marital et prénom**"